



HAL
open science

Le regard sourd. “Comme un fil tendu entre deux visages...”

Yves Delaporte

► **To cite this version:**

Yves Delaporte. Le regard sourd. “Comme un fil tendu entre deux visages...”. Terrain : revue d’ethnologie de l’Europe , 1998, 30 - Le regard, pp.49-66. hal-00506489

HAL Id: hal-00506489

<https://hal.science/hal-00506489>

Submitted on 27 Jul 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour Elone, bien amicalement.
Yus



■ Manifestation de rue pour le droit des enfants sourds à être éduqués dans leur langue (photo M. Androv).

Le regard sourd

« Comme un fil tendu entre deux visages... »

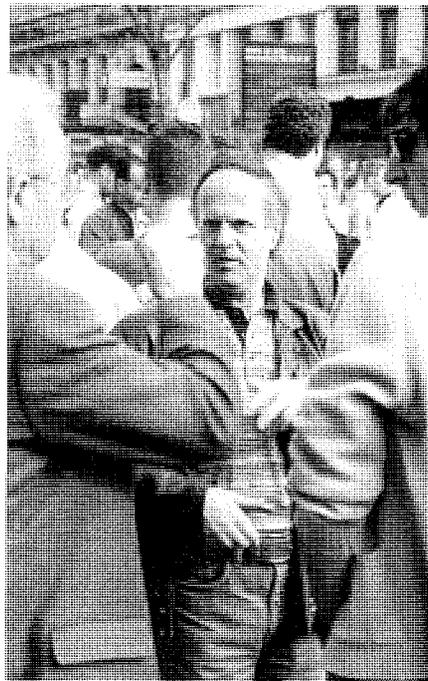
Yves Delaporte

■ Laboratoire d'anthropologie urbaine (CNRS)

* Je remercie toutes les personnes, sourdes et entendant, qui ont bien voulu collaborer à mon enquête. Et tout particulièrement l'Académie de la langue des signes française et son directeur Patrick Belissen, Armand Pelletier, Jean Spiteri, Chantal Caillen, Nadège Guillon. Yves Lathière m'a généreusement donné accès à la collection de dessins d'enfants que conserve l'institut Gustave-Baguer, qu'il dirige. Avec beaucoup de gentillesse, Jean-François Labouverie, les éditions IVT et le Centre socioculturel des sourds m'ont autorisé à reproduire des dessins extraits du superbe ouvrage *La Langue des signes. Dictionnaire bilingue élémentaire*. La photo illustrant les interactions entre enfants et adultes sourds est reproduite grâce à l'obligeance d'Annette Gorouben, directrice du Centre d'éducation bilingue pour enfants sourds.

LES SOURDS VIVENT PARMI NOUS*. Mais ils sont porteurs d'une si radicale étrangeté qu'on ne les voit pas. Leurs langues gestuelles sont purement et simplement occultées par le savoir universitaire, comme elles l'ont très longtemps été par l'ensemble de la société¹. Les brèves allusions qu'y font de-ci de-là la linguistique générale ou la sémiologie sont autant de contresens. Sans rire, G. Mounin (1979 : 170) propose d'inscrire ce qu'il appelle « le code gestuel » des sourds au programme de la sémiologie, au même titre que « les gestes des agents de la circulation »... Les sourds ont ainsi le douteux privilège d'être le dernier groupe humain dont les langues restent déniées en tant que langues. La personne sourde n'est pas vue comme un être de parole, mais comme une oreille cassée.

Quelles sont les conceptions indigènes en la matière ? Chaque dimanche matin, La Cinquième chaîne confie en alternance un même créneau horaire à des aveugles et à des sourds. Les aveugles ont intitulé leur émission *A vous de voir*, les sourds ont appelé la leur *L'Œil et la main*. J'ignore tout des aveugles, mais il n'est pas besoin d'être grand clerc pour supposer que ce rappel du sens qui leur fait si cruellement défaut est le produit d'une distanciation teintée d'humour, une manière de gratter là où ça fait mal. Tout autre est l'attitude des sourds, du moins de ceux, appelés naguère sourds-muets, qui utilisent pour communiquer entre eux une langue gestuelle. On chercherait en vain, dans les noms des très nombreuses associations où les sourds se regroupent, dans les titres des journaux qu'ils publient, la moindre mention de l'oreille (*Mes mains ont la parole, Un autre regard, Fais-moi signe, Visuel-infos, Théâtre visuel...*)². Rien n'est plus révélateur de la façon dont les sourds se représentent leur propre manière d'être, de vivre, de communiquer. « Nous sommes des visuels » : telle est l'autodéfinition des sourds, qui aiment à le dire autrement : REGARD + SOURD + PUISSANT³, le signe PUISSANT étant une métaphore évoquant les défenses du sanglier.



■ Le regard en situation d'écoute visuelle (photo Y. Delaporte).

Une culture visuelle

Parce que nous-mêmes disposons du sens de la vue, il n'est pas sûr que nous saisissons aisément ce qu'implique une telle affirmation. C'est qu'il n'y a pas grand-chose de commun entre le regard des sourds et le nôtre. Il y a une manière spécifiquement sourde de s'imprégner en permanence de tout ce que le monde peut apporter d'informations visuelles. Le regard n'est jamais passif ni au repos, il est sans cesse sollicité par tout ce qui est en mouvement : feuilles agitées par le vent, objet qui se déplace à la périphérie du champ visuel... « Quand j'étais enfant, ma famille entendante me reprochait toujours ma soi-disant curiosité, parce que j'étais sans cesse en train de porter mon regard sur toutes choses. » A tel point que des sourds se disent capables de reconnaître n'importe quel autre sourd dans l'anonymat urbain, à de minimes mais continuels petits mouvements de la tête, ainsi qu'à une démarche légèrement chaloupée, conséquence de cette extrême sensibilité à l'environnement visuel. Chantal me parle avec émerveillement d'un petit bébé sourd de six mois qui vient de naître dans une famille sourde. Agée de

quarante-trois ans, c'est la première fois qu'elle fait une telle rencontre (95 % des enfants sourds sont issus de familles entendant, au foyer desquelles les sourds adultes n'ont pas accès). Elle me restitue dans sa langue l'aisance corporelle du bébé, ses petites mains qui se tendent vers tout ce qui bouge, ses yeux qui sont attirés par les lumières et le moindre déplacement, l'intensité et la vivacité de son regard... A la manière dont elle m'en parle, il est aisé de comprendre ce que c'est pour les sourds que d'être sourd : c'est avoir des capacités que les entendants n'ont pas.

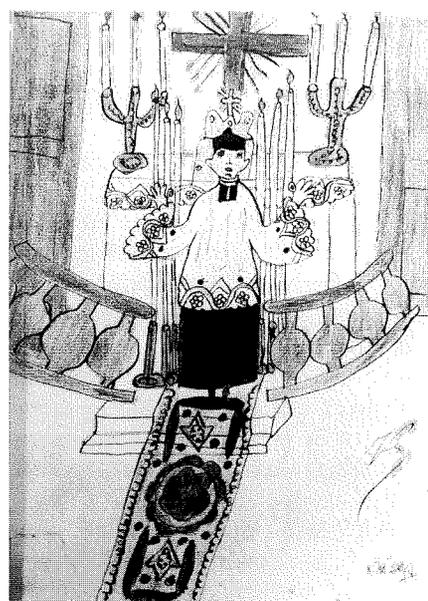
Sur l'appétence aux moindres détails, sur la capacité à les mémoriser puis à les restituer en langue gestuelle, sur la perception fine à la périphérie du champ visuel, sur le repérage quasi photographique des relations spatiales, mes carnets de terrain sont emplis d'anecdotes. En voici une. Au printemps 1997, la comète Hale-Bopp faisait son apparition dans le ciel. Si spectaculaire qu'elle ait été sous des cieux plus purs, la pollution atmosphérique la réduisait à Paris à une pâle nébulosité, repérable seulement par qui possédait une bonne connaissance préalable de la voûte céleste. Un mois après sa disparition, je rencontrai un ami sourd. Immigré d'origine turque, illettré comme le sont la plupart des sourds profonds de naissance, il ignorait l'existence de cette comète, il ignorait même ce qu'est une comète, et n'avait aucune connaissance du ciel. Pourtant, au cours de la conversation, il se souvint avoir aperçu une « grosse étoile » et m'en décrivit la position exacte ce jour-là par rapport à la Lune et à l'horizon. Combien de personnes entendant, vivant en ville et ignorant des choses du ciel, seraient ainsi capables de décrire les positions relatives d'astres aperçus incidemment plusieurs semaines auparavant ? D'après mon expérience personnelle d'astronome amateur : aucune.

Cette extrême sensibilité à tout ce qui entre dans le champ visuel rend compte de comportements si récurrents dans le temps et l'espace qu'il faut bien les considérer pour ce qu'ils sont : des

traits culturels. Par exemple un grand souci du décorum : le restaurant où l'on réveillonnera est souvent moins choisi pour la qualité de sa carte que pour l'originalité de son cadre. L'habillement fait l'objet d'une même attention : il y a un « chic » sourd qui conduit à des dépenses somptuaires (location de smoking) chez des gens dont le niveau de vie est notoirement bas. Le Futuroscope de Poitiers, avec ses impressionnants spectacles visuels, est un but de voyage rituel des associations de sourds.

Dans les établissements dirigés par des congrégations religieuses, la vie quotidienne des enfants sourds était organisée avec une rigueur et une sévérité qui n'ont guère laissé de bons souvenirs aux adultes qu'ils sont devenus. Les messes quotidiennes à des heures matinales étaient de douloureux pensums. Pourtant, beaucoup disent la fascination qu'exerçait sur eux le faste des objets du culte et des habits sacerdotaux.

La manifestation la plus impressionnante de cette appréhension visuelle du monde est l'existence de langues gestuelles, émises par la main et le visage, et reçues par les yeux. Ces langues contreviennent à l'arbitraire du signe saussurien, pour la raison très simple que le monde produit énormément



■ La Messe, dessin d'enfant sourd, Institut Gustave-Baguer, 1912 (cliché Y. Delaporte).

1. Cette occultation a une longue histoire. Ce n'est pas ici le lieu de la conter. Le lecteur pourra se reporter à Cuxac (1983) ou Lane (1991). Je rappelle seulement que la langue des sourds a été interdite en France dans l'enseignement à partir de 1880, avant d'y être réintroduite à doses homéopathiques un siècle plus tard (article 33 de la loi du 18 janvier 1991, « Dispositions diverses relatives à la santé publique »). La langue naturelle des sourds français, fragmentée en de nombreux dialectes et sociolectes, est conventionnellement désignée sous l'étiquette de langue des signes française (LSF).

2. Celle-ci est en revanche omniprésente dans les associations qui s'occupent des sourds (associations de parents d'enfants déficients auditifs, l'Oreille d'or; Ecouter...); ainsi que dans les associations de devenus-sourds (personnes entendant ayant perdu l'audition tardivement), qui vivent leur surdité sur le mode du déficit.

3. En l'absence de tout système de transcription commodément utilisable, il n'y a pas d'autre moyen pour citer les unités d'une langue gestuelle que de les dessiner ou de passer par leur traduction en français (ici en petites majuscules).

d'images, et très peu de sons. Les sourds peuvent donc faire massivement ce que nous ne faisons qu'exceptionnellement, des onomatopées – mais des onomatopées visuelles. La forme des signes est une représentation stylisée de la chose évoquée : le signe ARBRE évoque la forme d'un arbre, le signe MAISON évoque le toit d'une maison. Comme dans tout procédé de stylisation, les signes sont produits par la combinatoire d'un nombre restreint d'unités formelles, et ils sont fondés sur des conventions culturelles (ils varient d'une langue gestuelle à l'autre). J'y reviendrai.

Les anthroponymes recourent de même à tout ce qui est repérable visuellement. La grande majorité d'entre eux se fonde sur un trait physique, une posture, un tic (Delaporte 1998). Jacques Toubon est nommé CELUI QUI A UNE TACHE SUR LE COU⁴ : qui d'autre que les sourds aura remarqué cette tache lors des passages télévisés de l'ancien garde des Sceaux ? Ce sens de la caricature se retrouve dans les dessins d'enfants sourds (photo 2). Tout ce que la société moderne produit comme images (affiches publicitaires, logos) est systématiquement réutilisé en langue des signes, avec un grand souci du détail juste : Macintosh, ce n'est pas POMME, mais POMME CROQUÉE.

Une caractéristique de la communication substituant l'œil et la main à l'oreille et la voix est qu'il n'y a pas de retour : le locuteur parlant s'entend parler, le locuteur signant ne se voit pas signer⁵. C'est pourquoi beaucoup d'enfants sourds sont fascinés par leur image reflétée dans un miroir, devant lequel ils s'exercent à mimer ou signer en l'absence de leurs parents. Cette activité se poursuit parfois chez l'adulte lorsque le manque de communication se fait trop pesant. C'est l'équivalent de ce que fait l'entendant lorsqu'il lui arrive de chanter ou de parler tout seul. Le miroir est d'ailleurs un objet très prégnant dans la vie quotidienne des sourds. Se rendant à une réception, Armand s'inquiète à la dernière seconde de son apparence vestimentaire, alors qu'au-



cune glace ne se trouve à proximité. Son épouse rectifie le nœud de cravate, époussette le col de la veste, corrige un pli de la chemise, puis, se tournant vers moi, signe en riant : « je suis son miroir »...

Le thème du regard revient souvent dans l'humour sourd⁶. A propos des signes inventés spontanément par les élèves d'un institut de province, un informateur me dit : « On était loin de Paris, on n'avait pas de jumelles pour voir la langue des signes de Saint-Jacques⁷... » Un autre, dirigeant d'une entreprise de formation : « Quand on embauche des entendants, on leur fait passer un visiogramme » – ironique allusion aux humiliants audiogrammes qui envahissent la vie quotidienne des sourds. L'agilité visuelle qui permet de conduire un véhicule tout en signant, y

■ Monsieur le directeur, Institut Gustave-Bager, 1912 (cliché Y Delaporte).

compris de nuit (expérience terrifiante pour un entendant néophyte), leur fait se décerner la métaphore plaisante de « hibou ». Un adolescent invente en riant l'expression imagée REGARD + PORTER PLUSIEURS CASQUETTES, pour parler d'une situation où il lui faut suivre à la fois le professeur entendant, l'interprète en langue des signes et les bavardages des camarades. Dans une histoire contée en langue des signes, un sourd conseille à un ami bossu de se rendre aux Etats-Unis pour se délivrer de sa malformation. Le bossu prend l'avion, débarque à New York, se trouve face à un gratte-ciel, son regard le parcourt de haut en bas, le contraignant à se redresser : le voilà guéri...

La construction du regard

L'utilisation si particulière que les sourds font de leur regard se construit au cours des interactions avec d'autres sourds. Vinter & Vinter (1985) ont mis en évidence l'importance du regard dans les relations entre le nourrisson et sa mère, lorsque tous deux sont entendants. Chez l'enfant entendant, la parole vocale prendra peu à peu le relais du regard. Lorsque l'enfant et ses parents sont sourds, le regard continuera au contraire à jouer un rôle essentiel, en s'investissant peu à peu de fonctions de plus en plus complexes. Plusieurs observations (Lepot-Froment et Clerebaut 1996 : 71) montrent que les parents sourds savent rythmer l'interaction, et l'adapter aux besoins de l'enfant : si celui-ci fixe un objet, la mère se place à proximité de celui-ci ; si l'enfant regarde au loin, elle se placera dans son champ de vision. Selon Mather (1990), les sourds sont experts à signer dans la ligne du regard du petit enfant trotinant en tous sens.

Ces deux cas de figure sont les seuls qui permettent que la personnalité se construise dans la normalité, autorisant l'accès à toutes les fonctions langagières. Reste un troisième cas : l'enfant est sourd, ses parents sont entendants. Se produit alors une rupture de la communication entre la mère et l'enfant, et une

incapacité de l'enfant sourd à utiliser les ressources de son regard. A. Vorros (1996) rapporte qu'à l'âge d'un an sa fillette était repliée sur elle-même, refusant de regarder ses parents. Elle est alors confiée trois jours par semaine à une nourrice sourde, chez qui elle entre en contact avec d'autres sourds, enfants et adultes. Très vite, la nourrice parvient à capter le regard de l'enfant, regard qui sera dès lors pleinement réinvesti dans la relation avec les parents.

Cette observation était faite par un père entendant. Cas très exceptionnel, tant les parents entendants, plongés dans la détresse, se focalisent habituellement sur la déficience sensorielle de leur enfant (audition et voix absentes) et délaissent ses capacités communicatives par d'autres voies. Ils sont en cela orientés par le corps médical, dont la compétence pour tout ce qui touche à la physiologie de l'oreille n'a d'égale que son ignorance des aspects culturels et langagiers de la surdité. Le discours des sourds adultes, à l'inverse, fourmille d'observations de ce genre, toujours fournies comme autant de preuves de l'incapacité des entendants à comprendre les besoins des sourds, vus comme des êtres cassés qu'il faut réparer : « Les enfants implantés⁸, on ne parvient pas à capter leur regard pour entrer en communication avec eux, leur regard part en tous sens... » Une éducation strictement oraliste qui vise à faire parler l'enfant sourd à tout prix se paie d'une mutilation du regard. Dans des cas extrêmes, l'intégration par l'enfant des valeurs qui lui sont imposées peut mener à des conduites d'automutilation : s'enfermer la tête entre deux livres pour ne pas voir les signes émis par les camarades de classe, se maculer les doigts de teinture d'iode pour se contraindre au silence gestuel.

Nous disposons aussi de témoignages d'éducateurs ouverts à la langue des signes. D. Bouvet (1989 : 218-222, 250) décrit le regard de cinq enfants sourds, à leur arrivée dans la première classe bilingue ouverte en France. Tous avaient perdu l'attention du regard qui caractérise les échanges préverbaux

4. Cet énoncé traduit un signe unique. Dans les traductions, les mots ou groupes de mots correspondant à un signe sont séparés par +, comme dans l'exemple précédent.

5. Signer : parler en langue des signes.

6. L'emploi de « sourd » comme adjectif, dans le titre et le corps de cet article, est conforme à la pensée indigène : les signes traduits par SOURD et ENTENDANT ne réfèrent pas à l'audition, mais fonctionnent comme de purs ethnonymes. L'emploi du mot « entendant » comme substantif (emploi absent des dictionnaires français) est lui-même un surdisme.

7. Saint-Jacques : premier institut pour jeunes sourds-muets, fondé en 1794 et situé rue Saint-Jacques à Paris.

8. Implantation cochléaire : dernier cri de la technique moderne (des électrodes implantées dans l'oreille interne se substituent aux cellules ciliées) qui, combinée à une bonne dose de charlatanisme, prétend résoudre la question sourde par une opération chirurgicale.



■ Communication en langue des signes entre une enseignante (Sabine Zerdoum) et un enfant sourd dans un centre d'éducation précoce (photo A. Mégueule).

avec la mère. L'un, de cinq ans, évite systématiquement le regard de l'enseignante entendante. Un deuxième arrive avec un regard qui se pose dans le vide et ne cherche même plus à s'opposer. Un troisième pose un regard précis sur les objets, mais fuit le regard de l'autre. Un quatrième regarde par en dessous, dans une attente angoissée et une crispation de tout son corps : « Ces enfants ont été agressés dans leur regard, et cela a entraîné chez eux la perte de la curiosité la plus élémentaire. » Après quelques semaines de contacts quotidiens avec une personne sourde (Marie-Thérèse Abbou) qui leur conte des histoires en langue des signes, les enfants retrouvent leur regard.

La construction du regard dépend donc d'un apprentissage culturel. Ses réussites ou ses échecs dépendent de la qualité des interactions dans la famille et hors de la famille, non de la surdité de l'enfant.

Une autre preuve en est fournie par les enfants entendants issus de parents sourds, qui doivent franchir les mêmes obstacles. A. Bacci (1996) parle à ce propos, non pas du regard sourd, mais du « regard-langue des signes » : « Une certaine fixité du regard, une distance de communication *ad hoc*, à l'opposé du

regard vagabond, ou orienté vers les sources sonores, de l'entendant. » Il s'agit bien du regard du locuteur d'une langue gestuelle et non pas du regard du sourd, puisqu'il est également partagé par les enfants entendants de parents sourds. Un enfant entendant de huit mois qui va en crèche en semaine perd au cours de la semaine ce « regard-langue des signes », mais le week-end permet de restaurer la qualité de regard nécessaire à une bonne communication visuelle-gestuelle.

L'espace de communication

L'ouïe capte les ondes sonores de toute provenance, tandis que le regard ne peut capter des ondes lumineuses qu'à l'intérieur d'un champ visuel divisant le monde en deux parties, ce qui est devant soi et ce qui est derrière. Les sourds organisent donc en permanence leur rapport à l'espace sur deux critères : pouvoir utiliser la totalité de leur champ visuel, et ne pas risquer que des choses importantes se passent derrière leur dos (au propre et au figuré). Ces préoccupations reviennent sans cesse dans le discours spontané des informateurs : « Mes parents me gardaient toujours une semaine pour les travaux de la

ferme après la rentrée des classes. J'en étais très malheureuse : quand j'arrivais à l'internat, toutes les bonnes places étaient prises, et j'héritais toujours du lit qui était dans le fond du dortoir, là où je ne pouvais signer qu'avec ma voisine de gauche », « Mon patron m'avait placé dans un angle face au mur, et il n'a pas du tout compris que je lui demande de changer de place », « Le pire, c'est quand tu as une porte derrière toi, tu es toujours à sursauter quand quelqu'un surgit dans ton champ visuel ».

La distance requise pour une conversation en langue gestuelle est plus grande que pour une communication en langue vocale. Cela se voit notamment chez les mamans sourdes, qui apprennent à leur bébé ses premiers signes en le tenant plus éloigné de leur corps que ne le font les mamans entendant. Un informateur, avec cet art spontané de la caricature qui n'appartient qu'aux sourds, me montre comment cela se passe dans les relations amoureuses. Les entendants peuvent se parler joue contre joue, alternant caresses et mots tendres. Les sourds ne le peuvent pas : ils doivent sans cesse s'écarter l'un de l'autre pour se dire en langue gestuelle des mots doux...

Dans toute conversation, le regard tient une place centrale. Celui qui est en situation d'écoute ne quitte pas le visage de son vis-à-vis. Son regard est d'une grande fixité, à peine modulé par de petits hochements de tête répétés. L'acuité et l'intensité de ce regard sont difficilement descriptibles en mots : elles ne peuvent être que reproduites par la photographie, elles se perçoivent aussi sur des dessins d'enfants sourds. Tout écart à cette règle perturbe la communication : « Nous, les sourds, on a toujours le regard attiré par un détail qui cloche... Si j'ai une petite saleté sur ma chemise pendant que je signe, ça attire le regard de mon vis-à-vis et je vois son regard qui se détourne sans cesse, jusqu'à ce que n'en pouvant plus je lui demande ce qu'il y a. Alors j'ôte la saleté, et la conversation peut repartir... » Sur les lieux de travail où sourds et entendants se trouvent mêlés, les sourds se plaignent en permanence que les entendants passent sans cesse entre eux, coupant grossièrement la communication. La prise de notes, qui oblige à quitter les yeux de l'informateur pendant quelques secondes, pose des problèmes à peu près insurmontables. J'ai dû affronter des interlocuteurs qui me



■ Cercle de parole
(photo Y. Delaporte).

saisissaient de force les mains pour m'empêcher de prendre des notes – non pas que la mise par écrit de ce qui m'était dit fût considérée comme indiscrette, mais tout simplement parce que l'interruption n'était pas supportée. Quant au regard de celui qui parle, il est gouverné par des règles qui seront précisées plus loin. La clôture de l'échange se fait souvent par un abaissement du regard, accompagné de petites moues répétées des lèvres.

Lorsqu'il y a plusieurs participants, la disposition optimale est celle d'un cercle. Il est extrêmement impressionnant de voir ces cercles de parole (GROUPE DE GENS DISPOSÉS EN CERCLE + BAVARDAGE) se constituer peu à peu lors des grands rassemblements qui sont autant de manifestations de la sociabilité sourde. Démarrant par des groupes de discussion de forme anarchique entre trois ou quatre personnes, ils prennent spontanément la forme d'un cercle de plus en plus parfait au fur et à mesure que d'autres viennent s'y agréger.

Tous les besoins requis par une bonne communication visuelle sont loin de pouvoir être toujours satisfaits : l'espace manque pour qu'un cercle de parole se constitue, la hauteur de l'es-trade est insuffisante pour que tout le monde puisse voir l'orateur, l'alignement des convives dans un banquet empêche la communication avec d'autres que ses proches voisins, la disposition des pièces d'un logement oblige à des déplacements incessants, etc. Ces inconvénients étaient naguère négligés, ils sont aujourd'hui éliminés au moyen de règles qui tendent à s'imposer peu à peu : recherche de restaurants disposant de tables circulaires, de salles de conférence permettant une bonne visibilité, habillement des interprètes évitant des couleurs bariolées brouillant la vision des signes, abattement de cloisons ou ajouts de miroirs dans les appartements, etc. Yvette me présente son fils, par une belle journée ensoleillée. Comme il me salue, sa mère lui fait remarquer qu'il est fort impoli de garder ses lunettes de soleil ; et il les enlève aussitôt en s'excusant de ne pas m'avoir offert son regard.



la fille

Henri D.

Le degré de respect de ces nouvelles règles permet de repérer immédiatement à quelle distance sociale se situe tel ou tel groupe de sourds, entre le centre où se construit consciemment la culture sourde, et une périphérie où tout cela ne parvient qu'avec beaucoup de retard et de manière atténuée.

Que faire de son regard lorsqu'on s'adresse à un public sourd (conférences, stages de formation, séminaires...)? Cette situation, nouvelle pour les sourds, ne pose pas de problème particulier à l'entendant, qui laisse facilement errer son regard sur le public, parce que, même dans une situation de dialogue vocal, il ne lui est pas nécessaire de fixer son interlocuteur. L'orateur sourd, pour qui le regard partagé fonde toute communication, maîtrise plus difficilement une telle situation. Il

■ La Fille, dessin d'enfant sourd, Institut Gustave-Baguer, 1912 (cliché Y. Delaporte).

est inconsciemment tenté de choisir dans l'assemblée un interlocuteur, ce qui fait que les autres peuvent se sentir exclus de la communication. Dans des groupes d'amis où chacun a une longue pratique des autres, on ne s'embarrasse pas des subtiles règles en vigueur dans des situations plus formelles : on peut aller jusqu'à prendre de force la tête de l'interlocuteur pour l'obliger à offrir son regard, on peut également lui immobiliser les mains pour le faire taire. On peut même aller jusqu'à lui couvrir les yeux des deux mains. Tout cela en riant.

Le regard comme instrument de pouvoir

Toute communication en langue gestuelle s'inaugure donc par un regard partagé. Cette proposition a son corollaire : pour refuser de communiquer, il suffit de couper ce « fil tendu entre deux visages » (j'emprunte cette jolie formule à une amie sourde, Dominique Favre). C'est là une arme d'une grande violence, qui n'a aucun équivalent dans le monde sonore des entendants : rompre un dialogue en se couvrant les oreilles ou en tournant casaque n'est qu'un rituel dont l'efficacité est toute relative. Il suffit de donner de la voix pour être assuré d'être entendu, quand bien même l'autre manifeste par son attitude son refus d'écouter.

L'exemple le plus achevé est celui de l'enfant sourd qui, en famille ou en institution, refuse le discours de l'adulte entendant, fait de sollicitations ou de réprimandes, dans une langue qu'il ne peut percevoir que très imparfaitement en lisant sur les lèvres. Nous sommes ici dans un tout autre cas de figure que celui, précédemment évoqué, où le regard de l'enfant, n'ayant jamais rencontré d'autres sourds, est fuyant ou instable : savoir utiliser le regard comme arme implique évidemment que l'on ait expérimenté au préalable toute la gamme de ses usages sociaux. Sur une fiche d'élève qui « a résisté à tous les essais de démutisation », une institutrice note : « Elle ne me regarde jamais. » S'agit-il d'un trouble psychologique ? Sûrement pas, puisque dès le deuxième

jour de classe, « elle m'a mimée pour ses camarades d'une façon très agressive ».

Le refus du regard se manifeste par des comportements hiérarchisés. La manifestation la plus ordinaire consiste à détourner le regard, le plus souvent en baissant la tête, les yeux obstinément fixés sur le sol ou, dans la classe, sur le pupitre. François, onze ans, est en révolte contre ses parents entendants qui l'ont fait implanter, et supplie qu'on lui ôte son implant. Provocateur à l'égard des autres enfants sourds, toutes les occasions de bagarre sont bonnes pour aboutir à des problèmes dans la zone implantée (irritations, saignements). Son regard est utilisé à des fins de provocation : il fixe les adultes pour capter leur regard, et, dès que la communication visuelle est entamée, il la rompt en détournant son regard ou en adoptant un regard vide ou fuyant. L'étape suivante consiste à fermer les yeux. Pour comprendre la puissance de cette attitude, il faut se souvenir que l'enfant est sourd, et que rien n'est craint par les sourds autant que l'obscurité : fermer les yeux équivaut à s'isoler entièrement du monde, à se transformer, l'espace d'un instant, en sourd-aveugle. Le regard n'est plus seulement refusé à l'autre, l'enfant se prive lui-même de toute information sensorielle. L'étape ultime consiste à se dissimuler la tête sous le bras, et à repousser toute tentative de contact physique.

Devant de telles attitudes, l'adulte entendant est littéralement désarmé. C'est alors que surgit la tentation de la violence physique. Or, dans la communication entre sourds, le regard et le toucher forment système. Cela s'observe dans les interactions de la vie quotidienne : on s'autorise à toucher l'autre lorsque son attention se fixe ailleurs. Cela s'observe aussi dans des situations plus inhabituelles : dans l'obscurité des dortoirs d'internat, les enfants communiquaient par le seul contact des mains, à la manière des sourds-aveugles. Mais le contact physique qui se substitue à un regard que l'on ne sait pas gérer est éprouvé comme une agression dont la force symbolique est sans commune

mesure avec sa force réelle. Elle appelle en retour une violence encore plus grande.

On ne s'étonnera donc pas que la violence ait longtemps marqué les rapports entre enfants sourds et personnel entendant dans les instituts spécialisés. Cela se lit en filigrane dans les rapports écrits des surveillants, lorsqu'ils décrivent de manière détaillée le déroulement des incidents : « J'ai attrapé son ouvrage par le bout des aiguilles, ce qui a déclenché la colère de X... », « L'ayant pris par le bras pour le presser de quitter le lieu et marquer ainsi que l'autorité devait me rester, je cédai à deux violents coups de poings », « J'ai voulu lui retirer son peigne, elle s'est alors retournée vers moi et m'a frappée d'un coup de poing à la poitrine », « J'ai voulu prendre son cahier de brouillon sur sa table afin de vérifier un devoir ; il m'a arraché le cahier des mains en m'insultant (« con », « la barbe toi »). Je lui ai donné une tape sur la joue gauche, il m'a frappé à coups de poings ». A quoi on peut ajouter cette lettre de protestation d'une élève : « Monsieur le directeur, à midi 15 j'ai mangé des morceaux de bifsteacks, Mme X... m'a dit "dépêche-toi" en tenant la louche, une purée d'épinards, j'ai refusé car je n'aimais pas mélanger la purée et les deux viandes, en voulant séparer ; elle a été rapporteuse à Mlle Y..., elle m'a tiré la chaise, je n'ai pas voulu me lever, alors elle m'a giflé sur la tempe droite. Je ne voulais pas qu'une personne me gifle car je suis une jeune fille comme tout le monde » (tous les passages soulignés le sont par moi). Dans une correspondance avec l'administration (1953), le directeur d'un institut constate que les réactions physiques de l'enfant sourd « sont imprévisibles et le plus souvent extrêmement brutales » : c'est qu'il « se laisse dominer par ses instincts en raison de son infirmité ». On y verra plus volontiers les manifestations d'un conflit culturel entre deux groupes ne partageant pas le même mode de communication.

Depuis que ces rapports ont été rédigés, les choses ont évolué. Ici ou là, on rencontre des éducateurs entendants

qui ont appris la langue des signes, qui ont compris le rôle si particulier du regard dans l'interaction entre sourds, et qui savent en jouer. Une éducatrice : « Il y a un enfant, quand il fait trop de bêtises, je lui refuse mon regard. Quand il veut parler et qu'il m'appelle en agitant la main, je fais semblant de ne pas le voir ; c'est le meilleur moyen de lui faire comprendre que je suis fâchée contre lui ! » Ou bien : « Dans mon groupe, il y a un garçon qui refuse de manger la même chose qu'un garçon musulman, sous prétexte que le musulman ne mange pas de porc. On a beau lui dire : "Aujourd'hui c'est du poulet", rien à faire. Je suis obligée de le faire manger debout face au mur : puisqu'il refuse de regarder l'autre en ami, je le prive de son regard à lui. » Une enseignante sourde : « Lorsqu'un enfant se cache les yeux derrière les mains, je me contente d'attendre, je sais bien qu'il se met dans une situation intolérable pour lui. Ça ne dure jamais longtemps avant qu'il écarte les doigts et qu'on voie apparaître un œil... »

Le refus du regard de l'autre se rencontre également chez les adultes, dans toutes les situations conflictuelles. Il est fréquent dans les scènes de ménage, ce qui fournit un inépuisable thème de plaisanteries. Il peut s'accompagner du signe JE ME TAIS indiquant à l'interlocuteur qu'on renonce à discuter avec lui : signe qui consiste à mettre les deux mains sur les côtés du ventre, dans des poches imaginaires. Monique est une jeune femme dont la malentendance moyenne est bien compensée par un appareillage efficace, lui permettant de parler parfaitement et d'entendre à peu près normalement. Travaillant dans un établissement pour enfants sourds, ses prothèses visibles et le fait que, ayant des parents sourds, la langue des signes est sa langue maternelle lui collent une étiquette de sourde conduisant son supérieur hiérarchique à articuler exagérément en accompagnant ses paroles de signes : elle détourne chaque fois ostensiblement le regard (procédé qu'elle a appris dans sa famille) pour montrer qu'elle n'a nul besoin de signes

ni même de lecture labiale pour comprendre ce qu'on lui dit.

C'est à une situation plus dramatique que s'est trouvé confronté l'officier de police Cook lorsqu'il cherchait à entamer un dialogue avec un sourd qui menaçait de se jeter dans le vide du haut de la corniche du 32^e étage d'un immeuble new-yorkais : sa connaissance de la langue des sourds américains demeurait inutile tant qu'il ne parvenait pas à capter le regard du désespéré. Comme l'écrit le journaliste qui rend compte du fait divers, « *there is no way to shout in sign language* », il n'y a aucun moyen pour crier en langue des signes (Kocieniewski 1966).

Le regard cryptique

Comment, en langue gestuelle, parler discrètement à quelqu'un, ou parler d'une tierce personne sans que celle-ci s'en aperçoive ? La distance à laquelle une conversation peut être comprise est en effet sans commune mesure avec la distance requise pour qu'une communication vocale reste confidentielle. Aucune expérience n'est plus vertigineuse, pour l'apprenant en langue des signes, que d'arriver dans un amphithéâtre empli par des sourds : d'un coup d'œil, il peut suivre des dizaines de conversations en cours. Faisant une conférence devant un public sourd, je pouvais suivre simultanément les commentaires qu'en faisaient les sourds assis au dernier rang, et clarifier sur-le-champ un point qui n'avait pas été compris. Lors d'un récent reportage pour une émission télévisée, l'équipe de tournage avait cru bien faire en filmant la salle d'attente d'une consultation hospitalière réservée aux sourds, alors que ceux-ci bavardaient entre eux en langue des signes : les membres de l'équipe ont été ahuris lorsqu'ils se sont trouvés entourés de personnes menaçantes, protestant contre cette atteinte à leur vie privée...

A la question posée, il y a plusieurs réponses. Il existe un équivalent gestuel du murmure : les gestes sont réalisés dans un espace très limité, et très proche du corps. On peut aussi recourir

à un vocabulaire argotique, correspondant au parler d'une classe d'âge, ou à des signes utilisés dans des groupes restreints. Une éducatrice entendante : « Les enfants modifient les signes ordinaires, soit quand ils parlent de nous, soit quand ils parlent de sexualité. Personne ne peut comprendre ce qu'ils disent, pas même la monitrice sourde. Moi, je n'ai pas un niveau suffisant en langue des signes, mais je m'en aperçois à leur regard. Lorsque deux enfants discutent et s'aperçoivent que je les observe, le regard de celui qui signait devient subitement plus intense. Je leur dis : "Arrêtez de vous moquer de moi !" Interloqués, ils me signent : "Comment tu as deviné ?" Ça ne rate jamais. »

Pour parler d'une tierce personne (ce qui normalement implique qu'on l'ait montrée du doigt, que l'on ait signé son nom ou tourné la tête dans sa direction), on peut modifier les règles normales d'emploi du regard. Par exemple disjoindre le mouvement de la tête de celui du regard, qui habituellement vont de pair : la tête reste immobile, tandis qu'un très bref coup d'œil sur le côté indique de qui l'on parle. Si cette tierce personne est placée derrière le locuteur, celui-ci peut recourir à un léger mouvement du pouce pointant vers l'arrière. On retrouve ici l'utilisation des miroirs : dans un restaurant muni de glaces murales, il suffit parfois d'un bref coup d'œil vers l'une d'elles pour renseigner son interlocuteur. On peut également réaliser le signe FLÈCHE (index gauche pointant dans l'angle formé par l'index et le majeur droits en V), la flèche étant dirigée vers la personne dont on parle, tandis que le regard fixe une autre direction. Variante encore plus discrète : la main droite est plate, dissimulant donc totalement l'index pointeur à la personne visée.

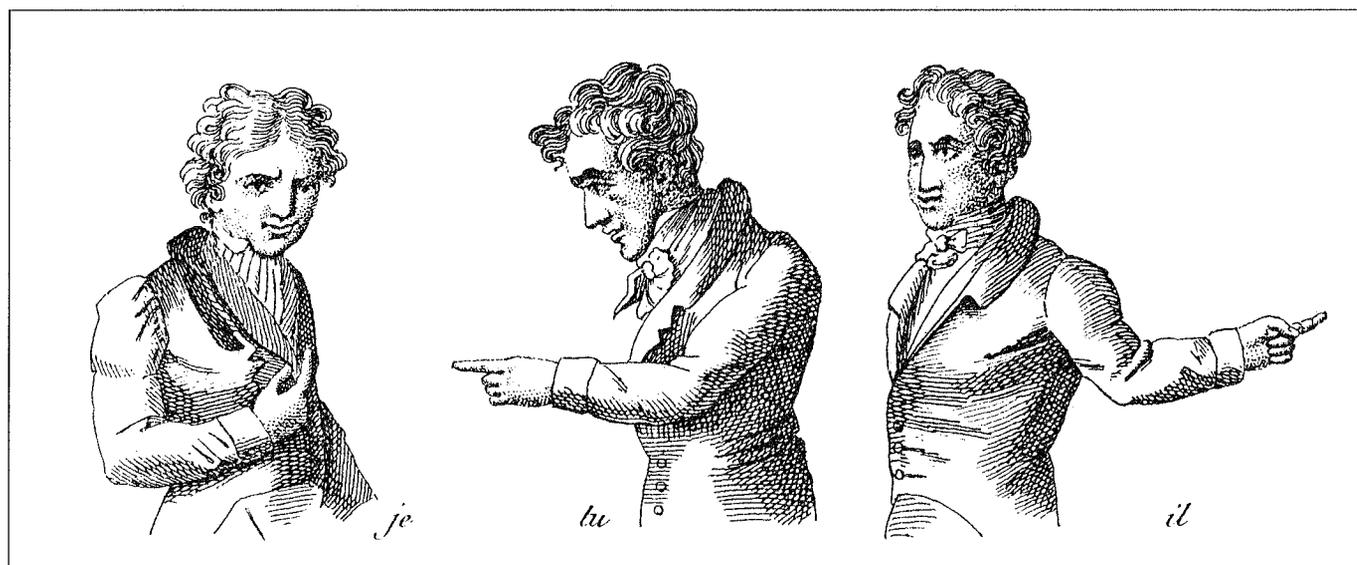
Tous les dimanches, c'est le même petit jeu : qui va payer les consommations ? Chaque réunion au café avec mes amis sourds est un concours dont le gagnant est celui qui réussira à s'emparer du ticket avant les autres. Aujourd'hui, c'est Jean, mon vis-à-vis, qui a été le plus rapide. Je lui tends alors un petit

piège : fixant un point situé derrière lui, je feins la surprise. Comme je m'y attendais, il se retourne et j'en profite pour lui arracher prestement le ticket qu'il tient encore en main. Ce à quoi je m'attendais moins, c'est à sa réaction : à mon grand étonnement, j'ai droit à des félicitations sur mes progrès foudroyants en langue des signes. L'anecdote sera racontée à chaque nouvel arrivant, chaque fois accompagnée des mêmes commentaires admiratifs sur l'amélioration de mes capacités langagières. Dans la grille de référence de l'entendant, le regard est sans rapport avec la langue. On peut parler à un interlocuteur sans le regarder ni même le voir. La grille de référence du sourd est tout autre. Pour lui, le regard produit massivement du langage. Par conséquent, toute utilisation du regard tendant à produire du sens est interprétée comme étant de l'ordre du langage.

Le regard dans la syntaxe

C'est à partir du moment où deux regards s'acceptent mutuellement qu'il y a un « je » et un « tu » - donc un « il ». Cela est très bien illustré dans un ouvrage de Bébian (1827), un précurseur des études sur la langue des signes (fig. 1). Le partage du regard rend d'ailleurs facultative l'énonciation des pronoms au moyen de signes manuels. C'est une des nombreuses difficultés de l'apprentissage de la LSF. Je me souviens d'un vieux sourd de Saône-et-Loire qui me regardait d'un air interrogatif tout en réitérant le signe BAPTÊME : j'ai mis un long instant à comprendre qu'il me demandait tout simplement mon prénom.

La syntaxe est de nature spatiale, et c'est faute de l'avoir compris que des générations d'enseignants auprès d'enfants sourds ont proclamé que leurs

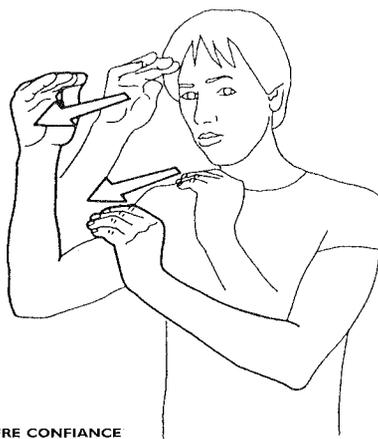


1. Les pronoms personnels en langue des signes française (grav. extraite de A. Bébian, 1827).

Ces exemples montrent combien est fautive la comparaison souvent faite entre l'ouïe de l'aveugle et le regard du sourd. Ce dernier est un instrument d'analyse du monde d'une finesse incomparable ; mais il est également, ce qui est beaucoup plus étrange, utilisé comme émetteur d'informations, et notamment, comme on va le voir maintenant, d'informations linguistiques.

gestes étaient agrammaticaux. Un exemple très simple montrera comment l'espace est grammaticalisé, et le rôle fondamental qu'y joue le regard. Soit le signe FAIRE CONFIANCE, réalisé par les deux mains plates, l'une au-dessus de l'autre, paumes vers le bas (fig. 2). Les mains sont dirigées vers l'interlocuteur : c'est JE TE FAIS CONFIANCE ; si les mains reviennent ensuite vers le locuteur, c'est

■ Petit lexique en langue des signes française (dessins A.-C. Dufour et Y. Delaporte).



■ 2. FAIRE CONFIANCE

TU ME FAIS CONFIANCE. Si les mains se dirigent vers un autre point de l'espace, c'est JE LUI FAIS CONFIANCE ; si les mains reviennent ensuite vers le locuteur, c'est IL ME FAIT CONFIANCE. Si les mains se déplacent vers l'interlocuteur puis vers un autre point de l'espace, c'est TU LUI FAIS CONFIANCE. Dans tous ces exemples, il est indispensable que le regard ne quitte pas celui de l'interlocuteur. Si, voulant réaliser JE LUI FAIS CONFIANCE, mon regard se détourne pour accompagner le mouvement de mes mains (erreur fréquente des entendants apprenant la langue des signes), je produis malgré moi l'énoncé JE TE FAIS CONFIANCE, adressé à une autre personne, présente ou absente.

Le fait qu'un participant du discours puisse être absent introduit à une autre fonction du regard, qui est de pouvoir pronominaliser une portion de l'espace. En même temps qu'est évoqué pour la première fois un participant, un pointage de l'index accompagné d'un coup d'œil le place en un endroit déterminé de l'espace. Lorsqu'au cours de la conversation on évoquera à nouveau le même participant, il sera inutile de produire le signe correspondant : il suffira de pointer la portion d'espace où il a été préalablement placé, ou de simplement jeter un bref coup d'œil dans cette direction. Dans les réunions au café, pour parler d'un camarade, on se contente de diriger le regard vers l'endroit où il a l'habitude de s'asseoir. On peut aussi recourir à des objets. La discussion porte sur le pape : la première fois que le signe PAPE est produit, on touche en même temps le cendrier qui traîne sur la table. Chaque fois que le pape reviendra dans la conversation, on touche à nouveau le cendrier, ou on jette un coup d'œil dans sa direction.

Le regard peut également se porter sur une portion d'espace qui n'a pas encore été investie de sens, mais qui va l'être dans la suite de l'énoncé. Soit la phrase POURQUOI + PAS + ALLER + VOTER + COMPREND + RIEN + PROGRAMMES + POLITIQUE + ÇA VEUT DIRE + QUOI : « Pourquoi je ne suis pas allé voter ? Parce que je n'y comprends rien, aux programmes des partis politiques, je ne comprends pas ce que tout ça veut dire. » PROGRAMMES est réalisé vers les mains, suivies du regard dirigé vers le bas, qui font mine de déposer des papiers sur une table de bureau de vote. La séquence COMPREND + RIEN est réalisée avec le regard dirigé vers le bas : cette direction anticipe donc ce qui va suivre – comme le pronom « y » dans la traduction.

Le regard permet également de placer un événement sur l'axe du temps. Soit le signe RELATION, qui peut avoir des emplois très divers. Le mouvement des mains vers l'avant (qui symbolise le futur) accompagné d'un très bref coup d'œil vers l'arrière (qui symbolise le passé) permettent de traduire par : « en relation avec ce qui vient d'être dit » (fig. 3).



■ 3. EN RELATION AVEC CE QUI VIENT D'ÊTRE DIT

Le regard est donc le principe organisateur d'un système extrêmement fin, souvent à la limite de la perception, mais strictement codifié. Lorsque le narrateur parle en son nom propre, ses yeux ne quittent pas, en principe, ceux de son vis-à-vis. Lorsqu'il fait l'équivalent d'une citation en style direct, son regard diverge pendant tout le temps que durera le discours rapporté. Ne pas tenir compte de cet indice rend incom-

9. J'emprunte ce terme à F.-X. Nève (à paraître).

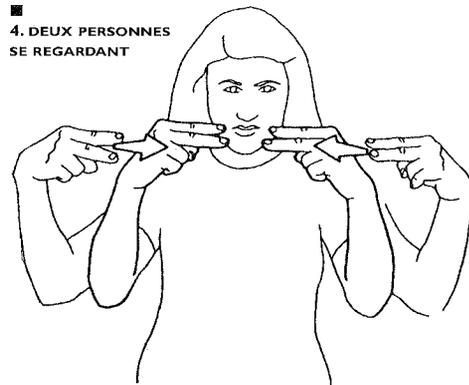
10. L'étiquette commode de langue des signes française ne doit pas faire illusion : le lexique de cette langue comprend des milliers de signes (peut-être même des dizaines de milliers si l'on y inclut les toponymes et anthroponymes) variant selon les régions, les établissements spécialisés, les classes d'âge, les professions, les groupes d'affinité... Certains signes sont répandus sur tout le territoire français, d'autres ne sont utilisés que par des groupes de quelques personnes. Il est donc inévitable qu'il y ait entre les sourds des discussions incessantes et passionnées sur la validité de tel ou tel signe. Il va sans dire que ces préoccupations ne sauraient être celles de l'ethnologue. Les signes que je mentionne ici ne prétendent à aucune représentativité ; ils ne sont rien d'autre que des signes que j'ai vu être effectivement réalisés par des sourds et compris par d'autres sourds. Seul pour l'instant mon ordinateur garde la trace des circonstances précises dans lesquelles chacun d'eux a été émis.

préhensible tout discours en langue des signes. Soit l'énoncé suivant : BEAUCOUP + JEUNES + ALLER + CONFÉRENCE + SUR + SIDA + HONTE + JE SAIS + JE SAIS + FAIRE + IDIOT. Dégager le sens de cette phrase est impossible si l'on ne tient pas compte de ce que le signeur regarde constamment son interlocuteur, exprimant son opinion propre, sauf dans la séquence JE SAIS + JE SAIS où il rapporte l'opinion d'un tiers. Du coup le sens devient clair : « Beaucoup de jeunes ont honte d'aller aux conférences sur le sida, ils se vantent de tout savoir puis ne font que des idioties ». Une telle utilisation du regard accompagne parfois un seul signe, par exemple dans la phrase « il faut que les enfants obéissent à leurs parents » : OBÉIR est accompagné d'un coup d'œil vers le haut, parce que, pendant le temps extrêmement bref où est émis ce signe, on se met dans la peau d'un petit enfant qui écoute les conseils de ses parents. Sur ce thème, on attend la publication de la thèse magistrale de C. Cuxac (1996). On trouvera également une excellente analyse des fonctions langagières du regard dans les cent soixante pages que D. Bouvet (1996) a consacrées à l'analyse, image par image, d'un enregistrement vidéo de quatre minutes. Mon expérience de terrain montre toutefois, il n'y a pas lieu de s'en étonner, que ce modèle est soumis à de très larges variations. Certains locuteurs détournent le regard pendant presque toute la durée du discours. De l'un d'eux, les autres sourds disent qu'il est comme perdu dans un rêve intérieur.

Le regard dans le lexique

On sait combien les valeurs d'une culture se reflètent dans son lexique. Chaque culture procède à un découpage du monde qui lui est propre, et l'importance relative des champs lexicaux est un excellent indice de l'intérêt qui est porté à tel ou tel aspect de la réalité. La langue des sourds ne fait pas exception.

Avant d'en faire l'analyse, il est nécessaire de fournir au lecteur quelques éléments indispensables à la



compréhension de ce qui va suivre. Chaque signe peut être décomposé en quatre paramètres : forme de la main, localisation de la main par rapport au corps, orientation de la paume de la main, mouvement. Ces gestèmes⁹ sont les homologues des phonèmes des langues vocales, et permettent de considérer les langues gestuelles, à l'instar des langues vocales, comme des systèmes doublement articulés : un nombre limité d'unités (phonèmes ou gestèmes) permet de produire un nombre immense de mots (langues vocales) ou de signes (langues gestuelles), puis un nombre infini d'énoncés. Les gestèmes se distinguent toutefois des phonèmes sur un point essentiel : ils ont souvent un contenu sémantique. C'est particulièrement vrai pour le gestème de localisation. Beaucoup de signes¹⁰ localisés sur la poitrine ont un rapport avec les sentiments (PITIÉ, TOLÉRANCE, ÊTRE DÉSOLÉ...). La plupart des signes localisés dans la zone du front ont un rapport avec le champ sémantique de l'intellect (RÉFLÉCHIR, CULTIVÉ, AUTISME...). De même que l'on peut dégager en français des familles morphologiques fondées sur *ocul-* (œil, oculaire...) ou *vis-* (visuel, visionner...) ou *-scope* (téléscope, microscope...), la localisation à proximité des yeux engendre une famille de signes ayant une forme commune et appartenant à un même champ sémantique. C'est de cette partie du lexique qu'il sera maintenant question.

Le signe REGARDER est représenté par l'index et le majeur écartés en forme de V, figuration, sur le mode de la bande dessinée, de deux rayons partant des

yeux. Pour REGARDER-MOI, le signe est dirigé vers les yeux du locuteur. C'est aussi le nom attribué à Louis de Funès, familier de ce geste. Pour REGARDEZ-MOI TOUS, les doigts écartés des deux mains se substituent au V. Si les deux mains en V pointent l'une vers l'autre, c'est DEUX PERSONNES SE REGARDANT (fig. 4). Si elles sont en outre animées de mouvements de rotation inverses l'un de l'autre, cela devient DEUX PERSONNES QUI SE JAUGENT DU REGARD. ÇA NE ME REGARDE PAS, métaphore commune au français et à la LSF, est pris au pied de la lettre : les deux mains en V, pointées vers le locuteur, s'en écartent vivement (fig. 5).

■ 5. ÇA NE ME REGARDE PAS



Dans SURVEILLER, la main en V se pointe vers l'avant. Le balayage de l'espace ou l'immobilité de la main, modulés avec différents degrés d'intensité du regard, produisent plusieurs formes aspectuelles (SURVEILLER ATTENTIVEMENT, SURVEILLER UN GRAND NOMBRE DE GENS, etc.). VISUEL se réalise par un mouvement alterné des deux mains en V. De manière que je crois très significative, le mouvement est dirigé vers l'avant : le regard est perçu comme un outil qui se porte activement sur le monde plutôt que comme un organe passif qui reçoit des informations. Avec un mouvement dirigé vers soi, on obtient une tout autre signification, FRIMEUR (métaphore analogue au français « m'as-tu-vu »).

ÊTRE ÉTONNÉ, produit par une vive détente du pouce et de l'index (les autres doigts repliés), symbolise



■ 6. ÊTRE ÉTONNÉ



■ 8. APERCEVOIR

l'écarquille des yeux (fig. 6) – mais, au sens propre, ÉCARQUILLER LES YEUX se réalise différemment (boucle formée par le pouce et l'index s'entrouvrant, les autres doigts dépliés). ÊTRE VIOLEMMENT SURPRIS se fait avec les poings qui s'ouvrent devant les yeux : procédé homologique, courant en LSF, où la forme (ici le remplacement du pouce et de l'index par le poing) varie en proportion du sens. Un signe argotique, qu'on traduira par NE PAS EN REVENIR, formellement proche de ÉPILEPSIE, évoque des yeux qui se révulsent : les deux mains en V devant les yeux, paumes vers soi, se retournent vers le haut.

Le signe REMARQUER se fait avec l'index légèrement plié qui se retourne vers l'avant. Plusieurs signes se font avec les mains en forme de petite griffe (pouce, index et majeur à demi repliés), qui sont un transfert sur les mains des globes oculaires. C'est le cas de ÊTRE FASCINÉ par quelque chose ou quelqu'un, les deux mains partant vers l'avant (fig. 7) : représentation des yeux qui sont comme aspirés par l'objet de la fascination. Dans une variante argotique, pour parler ironiquement d'un jobard qui se fait gruger par toutes les filles, les globes oculaires s'affaissent vers le bas. Ce sont encore eux qui sont figurés dans REGARDER DU COIN DE L'ŒIL, tandis qu'une variante de ce signe offre un autre exemple d'homologie : au lieu d'être pliés, les trois doigts sont tendus et réunis. La forme de la main étant plus mince, le sens sera modifié de même : REGARDER DU COIN DE L'ŒIL avec finesse et une teinte d'hypocrisie, vs REGARDER DU COIN DE L'ŒIL avec intensité et sans se dissimuler.

Selon le contexte, VOIR se fait avec l'index seul, ou avec l'index et le majeur en V. ON VERRA, métaphore commune au français et à la LSF, est formé par l'index qui part vers l'avant. APERCEVOIR est un syntème¹¹ : VOIR suivi de PRENDRE (fig. 8) ; il est réalisé avec une rapidité symptomatique de la vivacité visuelle des sourds, si bien qu'on serait plutôt tenté de le traduire par VOIR suivi de SAISIR AU VOL. Au répétitif¹², le signe VOIR disparaît et APERCEVOIR ne se distingue plus du répétitif de PRENDRE que par son emplacement à hauteur des yeux. FLAGRANT est également un syntème : VOIR suivi de RESTER.

Outre le signe générique REGARDER, les sourds disposent d'un signe spécifique pour REGARDER ATTENTIVEMENT UN DISCOURS GESTUEL : la main en forme de C entoure l'œil. Faisons suivre ce signe d'une négation, et l'on obtient DÉSOBÉIR (« ne pas regarder ce qui vient de vous être dit », exacte transposition, dans le domaine de la vision, du français « ne pas écouter »).



■ 7. ÊTRE FASCINÉ

11. Syntème : mot ou signe comprenant plusieurs unités de sens mais se comportant comme un mot ou un signe unique (en français : arc-en-ciel, pomme de terre...).

12. La langue des signes a des formes aspectuelles (répétitif, duratif, interruptif...), présentes dans de nombreuses langues vocales, mais absentes du français.

Au français *S'ENDORMIR* correspondent deux signes qui transfèrent sur les mains la fermeture des paupières. L'un d'eux est d'usage fréquent pour critiquer la passivité des associations qui ne font pas avancer la cause des sourds, qui sont « en sommeil ». Il est également utilisé pour désigner la traversée du désert correspondant aux cent années qui ont suivi l'interdiction de la langue des signes.



9. SE MÉFIER

Le point le plus instructif réside dans l'incorporation à cette famille de signes dont les équivalents français ne se rattachent ni formellement ni sémantiquement à la vision. Quelques exemples : *CURIeux*, *PRENDRE SOIN DE*, *SE MÉFIER* (fig. 9), *ÊTRE INFLUENCÉ*. Ce n'est pas un hasard si l'un des signes pouvant être traduits par *DEVINER* (l'index partant de l'œil se retourne vivement vers le bas) appartient à cette famille : c'est l'inscription dans le lexique du fait que c'est au moyen du regard que sont captés tous les indices permettant de faire des hypothèses sur une situation. Si la situation n'est pas maîtrisée, on est *TROUBLÉ* - signe qui se réalise également devant les yeux. Le signe *DÉCOR* (fig. 10) est produit par les deux mains en griffes à hauteur des yeux, avec un mouvement alterné dirigé vers le signeur : il ne réfère pas à une réalité extérieure, il exprime un rapport entre cette réalité et celui qui l'observe.

Deux signes pouvant être traduits par *ÊTRE AU COURANT* offrent un exemple captivant de variation formelle selon que le locuteur est sourd ou enten-

dant. Les sourds font partir ces signes de l'œil, mais cela n'est pas admis chez un interlocuteur entendant, qui est censé les faire partir de l'oreille. Lorsque, par un effet de mimétisme, je reproduis dans le cours de la conversation l'un ou l'autre des signes *ÊTRE AU COURANT* tels que mon interlocuteur vient de les réaliser, je me fais chaque fois reprendre avec un accent de reproche : « Non, toi, tu es entendant ! » J'ai cependant observé que certains optent pour un compromis (une neutralisation en jargon linguistique) : les signes sont réalisés à un emplacement intermédiaire entre l'œil et l'oreille.

Il y a aussi des signes dont les équivalents français appartiennent au champ sémantique de la vision, mais dont les usages qui en sont faits par les sourds débordent très largement les usages des mots français correspondants. C'est le cas d'« éblouir » (dans son sens concret : « être ébloui par les phares d'une automobile »). De nombreux signes sont produits par la main droite reposant sur la main gauche. Dans ce cas, la main gauche ne produit pas de sens par elle-même, elle ne sert que de support. Pour cette raison, la forme qu'elle prend est sans pertinence : un même signe peut être réalisé avec la main gauche ouverte, ou le poing fermé, ou l'index. Or les sourds portent volontiers sur leurs signes des jugements d'ordre esthétique : j'ai vu critiquer l'usage du poing, lorsque la main droite prend elle-même cette forme (par exemple dans le signe *INDIFFÉRENT*).

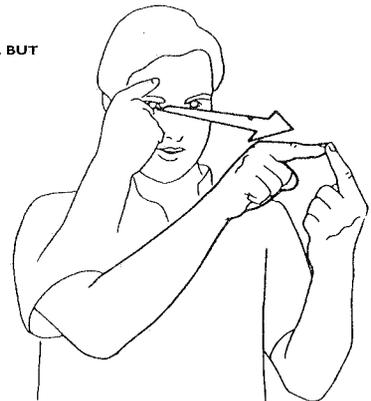
10. DÉCOR



Mais là où nous disons qu'un mot est lourd ou inélegant, les sourds disent qu'un tel signe les *ÉBLOUIT*. Dans le même ordre d'idées, une couleur unie, celle par exemple qui est requise pour l'habillement des interprètes, est une couleur *SILENCIEUSE*.

Tous les signes dont il vient d'être question, et bien d'autres, mobilisent en outre le regard du narrateur, qui participe à la construction du sens conjointement avec les mains. Si le regard n'est pas correctement utilisé, le signe produit par les mains devient peu clair, se charge d'ambiguïté, ou change même complètement de sens. Il me semble que dans ce cas le regard peut être considéré comme un équivalent approximatif de l'intonation : on sait combien il est difficile de comprendre tout texte ânonné, on sait aussi que dans certains cas une intonation fautive peut aboutir à des contresens (« il pleut » vs « il pleut ? »). Voici quelques exemples.

11. BUT



Le signe *BUT*, *OBJECTIF*, est presque toujours accompagné du regard : celui-ci renforce la métaphore visuelle formée par l'index droit se dirigeant vers l'index gauche, immobile (fig. 11). Sans doute le signe peut-il ne pas être regardé, mais sa valeur s'en trouve amoindrie. L'un des synonymes pour *INTOLÉRANT* est encore une métaphore visuelle : deux index louvoyant l'un autour de l'autre figurent deux personnes qui ne parviennent pas à entrer en contact. Le regard se détourne des mains, avec un visage sévère. S'il se portait sur les mains, le signe perdrait sa valeur métaphorique et



12. DÉTESTER

deviendrait simplement la représentation de deux personnes tournant l'une autour de l'autre. Même chose avec le signe DÉTESTER (fig. 12) : les deux mains ouvertes partent vers le bas, regard et mimique étant les mêmes que dans INTOLÉRANT ; avec un regard neutre porté sur les mains, ce serait METTRE QUELQUE CHOSE DE CÔTÉ (par exemple une bouteille de bon vin). De même, le signe BROUILLARD prend, si le regard se tourne à l'opposé des mains, la valeur de NE PAS VOULOIR S'OCCUPER DE CES SALADES. Exemple encore plus net, celui de EXHIBITIONNISTE : c'est le signe OUVRIR SON MANTEAU, mais accompagné du regard qui se porte vers le bas avec les yeux écarquillés. Sans ce regard, ne subsiste plus que OUVRIR SON MANTEAU. Il y a là des régularités formelles produisant des effets de sens, et qui sont donc bien de l'ordre de la langue.

Regarder le signe que l'on produit peut avoir une autre fonction encore plus exotique, et qui touche à la nature même des langues gestuelles. Soit un signe tel que ARBRE (fig. 13). Il est motivé, au sens que ce mot a en sémiologie, c'est-à-dire que sa forme est une représentation stylisée d'un arbre réel : l'avant-bras vertical et les cinq doigts



13. ARBRE

écartés représentent le tronc et les branches. Dans l'usage quotidien qui en est fait, ce signe se démotive entièrement : le fait qu'il conserve un lien avec la chose signifiée perd toute pertinence dans la communication. C'est d'ailleurs sur cette constatation que beaucoup se sont fondés pour diminuer l'importance de la motivation dans les langues des signes, qui ne relèverait que de la curiosité étymologique. Or c'est escamoter un fait essentiel : à tout moment, la motivation peut retrouver sa pertinence. Il faut et il suffit pour cela que le regard du locuteur se porte sur tout ou partie du signe en question. Reprenons l'exemple de l'arbre, replacé dans l'histoire du Petit Poucet, au moment où celui-ci, perdu dans la forêt à la nuit tombée, grimpe sur un arbre puis s'assoit sur une branche. Comment cela est-il rendu en LSF ? L'index et le majeur de la main gauche repliés en crochets (PERSONNE EN MOUVEMENT) longent l'avant-bras droit de bas en haut, puis viennent se poser sur l'auriculaire tendu. Pendant tout ce temps (de l'ordre de la seconde) le regard a quitté l'interlocuteur pour se poser sur l'avant-bras et, éventuellement, suivre la progression de la main gauche. Le signe ARBRE est redevenu, l'espace d'un court instant, la représentation d'un arbre réel avec son tronc et ses branches. De même, lorsque l'index et le majeur gauche se sont posés sur l'auriculaire droit, ils sont redevenus les jambes qui sont à l'origine du signe PERSONNE EN MOUVEMENT. Cette capacité à remotiver à tout moment des signes que l'usage tend à démotiver est constamment mise à profit pour les jeux de signes, histoires drôles et autres productions humoristiques qui émaillent la vie quotidienne des sourds (Delaporte sous presse). Sur ce thème également, je renvoie à la thèse de Cuxac.

Il n'est pas jusqu'au degré d'intensité du regard qui ne soit susceptible d'être un marqueur sémantique. Soit le signe réalisé par les deux mains largement ouvertes, paumes vers le bas, effectuant un léger mouvement de rotation latérale, mouvement suivi des yeux. Si le regard est intense, c'est « beaucoup

de personnes regardent... ». Si le regard est vague, le signe doit être traduit par l'impersonnel « on constate que... ». A lui seul, cet exemple montre quelle distance sépare les langues des sourds des langues vocales.

Le regard dans les interactions entre sourds et entendants : un malentendu culturel

On ne s'étonnera donc pas que le regard soit le lieu d'un malaise entre sourds et entendants. A. Bernard (1995) a étudié les représentations que les professionnels de la surdité (éducateurs, orthophonistes...) ont des enfants sourds. La question du regard est abordée souvent comme une gêne qui est imputée au sourd. L'un des interviewés, qui avait fait un stage auprès d'enfants sourds, « ne pouvait supporter cette attention constante et obligée du regard. Il se sentait agressé, et avait le sentiment que son regard ne lui appartenait plus. Il ne pouvait envisager l'obligation de ce regard mutuel que comme une intrusion de la part des sourds, liée à un manque de tact ou d'éducation ». Que ce problème soit traité en 1883 par J.-J. Valade-Gabel (1894 : 264), dans le cadre d'instructions générales aux répétiteurs de l'institut Saint-Jacques, en dit long sur la lucidité des meilleurs instituteurs d'autrefois, et sur l'arriération qui caractérisera le siècle suivant : « Tel maître qui gronde un sourd-muet, et voit le regard du coupable invariablement fixé sur son visage, le taxe d'effronté, sans songer que, si l'enfant baissait les yeux, il agirait précisément comme l'entendant parlant qui, au cours d'une scène de reproches mérités, se boucherait les oreilles » ; il prévient également qu'« un sourd-muet, qui ne se trouve pas dans le champ de la vision d'un supérieur et veut attirer son attention, lui frappe sans façon sur le bras ou sur une épaule ».

Et de l'autre côté ? Qu'un entendant ne connaisse pas la langue des signes, rien de plus normal. Mais qu'il sache si peu, et si mal, utiliser son regard dans les interactions avec les sourds n'est pas compris. C'est un perpétuel reproche :

les entendants ne regardent pas les sourds lorsqu'ils leur parlent, si bien qu'on ne peut savoir si ce qui a été dit a été correctement perçu. « J'ai remarqué qu'ici beaucoup de personnes se préoccupent de notre oreille sans me regarder en face » : telle est la critique exprimée publiquement lors d'un colloque sur la surdité (Mercurio 1990 : 108). Lors d'un débat avec une inspectrice chargée d'évaluer la place de la langue des signes dans les établissements accueillant des enfants sourds, une militante sourde demanda aux interprètes d'interrompre leur travail de traduction, cela afin d'apporter la preuve que cette personne ne connaissait elle-même rien de cette langue. L'inspectrice ayant alors détourné le regard, elle fut unanimement qualifiée de « lâche » par le public sourd.

L'acuité du regard sourd a donné lieu à des constructions phantasmatiques : le sourd serait capable de lire la « vérité de nos intentions inconscientes » (Virole 1990 : 40), tandis que la langue des signes, langage du corps, rendrait impossible le mensonge. Cette croyance, que j'ai souvent rencontrée sur le terrain chez des personnes ayant des contacts épisodiques avec des sourds, traverse maintes œuvres littéraires. Ainsi du best-seller *Le Cœur est un chasseur solitaire*, dont le héros est un sourd-muet : « L'expression de ses yeux incitait à penser qu'il avait entendu des choses que personne n'avait jamais entendues avant lui, qu'il savait des choses que personne n'avait encore jamais devinées » (McCullers 1947 : 39). Or il n'y a nul prodige dans les capacités qu'ont les sourds à utiliser leur regard. Simple-ment, ils sont experts dans l'art de décoder les plus subtils indices visuels, y compris ceux que nous émettons involontairement par notre regard, nos gestes et nos attitudes. Il existe un signe, formellement proche de TRANSPARENT, qui traduit parfaitement cela. Les deux mains doigts écartés, à l'exception des pouces repliés, s'interpénètrent. Précédé du signe SOURD, il peut être traduit par « nous, les sourds, on sait deviner à leur mine ce que valent les gens ». « Il ne faut jamais vendre un cheval à un

sourd », me signe une amie sourde, comme si c'était un proverbe du pays des sourds...

Le sourd est vu tantôt comme un être à la limite de la débilité ou de l'autisme¹³, ne pouvant communiquer que par une mimique grossière, incapable d'accéder à la pensée abstraite, tantôt comme un héros philosophique dont l'expression corporelle et le regard renvoient aux origines de l'humanité, avant qu'elle n'ait été corrompue par le mensonge. On retrouve là l'ambivalence des représentations qui se rencontre fréquemment dans les situations de contacts entre population majoritaire et groupes minoritaires. Il y a bien un malentendu entre les sourds et les entendants, mais c'est un malentendu culturel.

Ce que les sourds font de leur regard est un révélateur de la prégnance du son chez les entendants, qui va bien au-delà de ce que nous-mêmes pouvons spontanément croire. Il y a des choses tout à fait étonnantes : lorsque est présent un interprète, l'entendant non prévenu regarde toujours l'interprète en train de parler, jamais son interlocuteur. Le disque de la Callas offert par Bernard Pivot à Emmanuelle Laborit sur le plateau d'*Apostrophes* n'est pas un gag isolé, il se reproduit régulièrement dans les familles entendants ayant un enfant sourd. Il a fallu attendre 1959 pour que le permis de conduire soit accordé aux sourds, alors que la conduite automobile requiert presque exclusivement la capacité d'exploiter des informations visuelles. En 1997, l'interdiction de pilotage d'un avion privé pèse toujours sur les sourds : au commentaire précédent, on peut ajouter le fait que les deux tiers des aéroports français sont dépourvus de tour de contrôle, excluant toute liaison radio ! Le monde de l'éducation, celui de la médecine, de l'administration réduisent le sourd à sa déficience auditive, et cela de manière obsessionnelle : audiogrammes des élèves affichés sur les murs de la classe, audiogrammes que la Cotorep fait passer à répétition à des nés-sourds profonds, lorsqu'ils ont quarante ou cinquante ans, élèves

13. Un exemple récent parmi cent autres : dans une grande librairie parisienne, l'autobiographie de la star sourde Emmanuelle Laborit (prix Molière de la meilleure interprétation théâtrale de la saison 1993), *Le Cri de la mouette*, se trouve au rayon « Autisme ».

menacés d'exclusion s'ils ne portent pas leurs prothèses... Les préjugés dont les sourds ont longtemps été victimes sont largement fondés sur ce qu'il faut bien appeler un audiocentrisme - tout aussi inconscient et de bonne foi qu'a pu l'être l'ethnocentrisme de l'Occident avant sa découverte progressive de l'altérité culturelle. L'acharnement à vouloir réduire la personne sourde à une courbe d'audition rappelle les égarements de la raciologie fondée sur des mensurations crâniennes. Cet audiocentrisme est cautionné par les différentes disciplines scientifiques, au premier rang desquelles figure la linguistique générale. Je l'ai évoquée en introduction, j'y reviens pour conclure: La boucle sera ainsi bouclée. Le caractère vocal a été introduit par un *a priori* purement idéologique dans la définition du langage humain. Certains linguistes ne pêchent que par ignorance: pour eux, «vocal» s'oppose simplement à «écrit» (par exemple Martinet 1985: 25). Pour d'autres (Benveniste 1952: 60; Mounin 1980: 46), la communication vocale est par essence supérieure à la communication visuelle, *y compris chez les animaux*. Je ne cite bien sûr ces auteurs que parce qu'ils sont grands. Aussi ai-je la conviction que les recherches sur les sourds, leur langue et leur identité collective, nous permettront de mieux nous connaître nous-mêmes - nous, les entendants.

Références bibliographiques

- Bacci A., 1996. « Culture et surdité », chapitre d'un mémoire pour le diplôme de l'EHESS, Toulouse.
- Bébian A., 1827. *Manuel d'enseignement pratique des sourds-muets*, Paris, Méquignon.
- Benveniste E., 1952. « Communication animale et langage humain », *Diogenes*, n° 1.
- Bernard A., 1995. *Recherche autour d'un dialogue de sourds. Etude et analyse du conflit des représentations que se font les professionnels entendants au sujet des enfants sourds*, thèse de doctorat en psychologie clinique, Paris, université Paris VII.
- Bouvet D., 1989. *La parole de l'enfant. Pour une éducation bilingue de l'enfant sourd*, Paris, PUF.
1996. *Approche polyphonique d'un récit produit en langue des signes française*, Presses universitaires de Lyon.

- Cuxac C., 1983. *Le langage des sourds*, Paris, Payot.
1996. *Fonctions et structures de l'iconicité dans les langues des signes. Analyse descriptive d'un idiolecte parisien de la langue des signes française*, thèse de doctorat d'Etat, Paris, université René-Descartes.
- Delaporte Y., sous presse. « Le rire sourd. Figures de l'humour en langue des signes », in Daphy E. & D. Rey-Ulman (ss la dir. de), *Actes des journées « Paroles à rire »*, INALCO.
1998. « Des noms silencieux. Le système anthroponymique des sourds français », *L'Homme*, n° 146.
- Favre D., 1994. *L'apport de la langue des signes française dans l'éducation du jeune sourd profond*, Centre national d'études et de formation pour l'enfance inadaptée, Suresnes.
- Kocieniewski D., 1996. « Signs of humanity. Help N.Y. Police Save a Life », *International Herald Tribune*, 2 mai.
- Laborit E., 1994. *Le cri de la mouette*, Paris, Robert Laffont.
- Lane H., 1991. *Quand l'esprit entend. Histoire des sourds-muets*, Paris, Odile Jacob.
- Lepot-Froment C. et N. Clerebaut, 1996. *L'enfant sourd. Communication et langage*, Bruxelles, De Boeck Université.
- McCullers C., 1947. *Le cœur est un chasseur solitaire*, Paris, Stock.
- Martinet A., 1985. *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin.
- Mather S., 1990. « Home and classroom communication », in Moores D. F. & K.P. Meadow-Orlans (eds.), *Educational and Developmental Aspects of Deafness*, Washington, Gallaudet University Press.
- Mercurio J.-F., 1990. « L'éveil de l'enfant sourd à la communication », *Surdité, identité, langage. De nouvelles pistes pour l'enfant sourd*, Toulouse, Institut pour le développement de l'audition et de la communication.
- Moody B. et M. Girod, 1986 (t. 2) et 1990 (t. 3). *La langue des signes. Dictionnaire bilingue élémentaire* [dessins de A.-C. Dufour], Vincennes, Centre socioculturel des sourds, Editions IVT.
- Mounin G., 1979. *Introduction à la sémiologie*, Paris, Ed. de Minuit.
- Nève F.-X., à paraître. *Essai de grammaire de la langue des signes des sourds de Belgique francophone*, Paris, Droz.
- Valade-Gabel J.-J., 1894. *Lettres et rapports*, Grasse.
- Vinter S. et D. Vinter, 1985. « La parole dans le regard », Communication présentée à la Journée d'étude et d'information sur les techniques médicales et éducatives, 9 décembre 1985, Besançon, *Bulletin d'audiophonologie*, Ann. Sc. Univ. Franche-Comté 1985, n°s 5-6, pp. 717-726.
- Virole B., 1990. *Figures du silence. Essais cliniques autour de la surdité*, Paris, Editions universitaires.
- Vorros A., 1996. « Une nourrice sourde et des parents entendants pour un bain de bilinguisme », *Signes de vie*, n° 14.

Source du document : collection personnelle ED

Négociation autorisation : ED

Numérisation : photocopieuse-scaneuse du SNCS-FSU (Syndicat national des chercheurs scientifiques) - Merci